

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
19 décembre 2002  
Français  
Original: espagnol

---

**Lettre datée du 19 décembre 2002, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le document récapitulant les travaux du Conseil de sécurité pendant l'année 2002, en vue de la séance du vendredi 20 décembre 2002 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Alfonso **Valdivieso**



**Annexe à la lettre datée du 19 décembre 2002, adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la Colombie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Séance de récapitulation des travaux du Conseil de sécurité en 2002**

Le 20 décembre 2002, le Conseil de sécurité tiendra une séance publique de récapitulation de ses travaux de l'année. Le présent document officieux donne quelques indications sur cette session.

*Objectifs*

La présidence propose que les membres du Conseil se donnent les deux tâches suivantes :

- a) Premièrement, évaluer les principales contributions du Conseil, la portée politique de son action, et les difficultés et problèmes qu'il a rencontrés, sur la base d'exemples du travail accompli en 2002.
- b) Deuxièmement, dégager les grands problèmes et les possibilités qui se présentent au Conseil en 2003.

*Questions traitées*

Cette séance **ne doit pas** être l'occasion de se pencher sur des aspects particuliers de situations données. Chaque mois, le Conseil examine des questions précises de façon très approfondie et, au cours de l'année, les membres du Conseil ont de nombreuses occasions d'exprimer leurs vues sur ces questions.

L'objet de la séance est le Conseil de sécurité **lui-même**, et sa recherche de solutions à ces problèmes. Autrement dit, il s'agit d'engager, à la séance de récapitulation de fin d'année, non pas un débat thématique mais plutôt un débat institutionnel devant permettre au Conseil de mettre à profit l'expérience acquise en 2002 et de faire des prévisions quant à ses priorités pour 2003.

*Participation des membres*

La session offre aux membres non permanents sortants du Conseil (Irlande, Maurice, Norvège, Singapour et Colombie) l'occasion d'exprimer une dernière fois leurs vues eu égard aux objectifs préalablement fixés. D'autres membres, qui participeront aux travaux du Conseil l'année prochaine, voudront peut-être aussi présenter leurs points de vue.

Les déclarations des membres du Conseil de sécurité devront être brèves (pas plus de 10 minutes), franches et précises et porter, de préférence, sur les points énoncés dans le présent document. La Colombie, qui assure la présidence du Conseil, estime que cette séance ne doit pas être l'occasion de rappeler des positions nationales sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour pour l'année ou le mois.

*Forme et durée de la séance*

La séance de récapitulation de fin d'année sera publique. Elle débutera avec des déclarations des représentants des membres non permanents sortants, suivies par des déclarations des représentants des autres membres. L'ordre dans lequel les intervenants de chaque groupe prendront la parole sera établi par tirage au sort.

---